



L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le seize mai, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal POCHAT-BARON, Maire.

Présents : POCHAT-BARON Pascal, *Maire* ;

Adjoints au Maire : BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Corinne, GOY Francis, LABAYE Josette, SECCO Laëtitia, VALENTIN Pierre

Conseillers municipaux : CAMUS Isabelle, CENCI Antoine, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, DEVESA Marie, GERNAIS Benjamin LAOUFI Nadia, LAVERRIERE Magali, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PELLET Sébastien, STAROPOLI Michel, VAUR Florence

Absents représentés : Pouvoir de GAVARD-PERRET Alexandre à GERNAIS Benjamin ; de PILLET Isabelle à PAGNOD Pascale ; de VIGNY Gérald à POCHAT-BARON Pascal ;

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Madame Maryse BOCHATON est élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 23
Représentés : 3
Votants : 26

Délibération n° D2024_050– FINANCES

Approbation des tarifs d'intervention des agents et engins de la commune

Les agents des services techniques peuvent être amenés à réaliser des travaux en étant mis à disposition d'une autre collectivité ou établissement public de coopération intercommunal, voire re tiers. Les tarifs d'intervention des agents communaux ont été établis par délibération n°D2015_134 du 03 décembre 2015.

	Tarif horaire
Mise à disposition adjoint technique	41 €
Mise à disposition technicien	55 €
Mise à disposition de véhicule type camion benne	47 €

Les tarifs d'intervention des engins ont, pour leur part, été établis par délibération n°D2018_052 du 5 juillet 2018.

	Tarif horaire
Mise à disposition de véhicule type camion plateau	48 €
Mise à disposition tractopelle voirie	58 €
Mise à disposition petit tracteur des espaces verts	48 €

Il est proposé au Conseil municipal de revaloriser les tarifs pour les interventions techniques

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **FIXER les tarifs d'intervention des agents et des engins de la commune comme suit à compter du 1^{er} juin 2024 :**

	Tarif horaire actuel	Tarif proposé
Mise à disposition adjoint technique	41 €	43 €
Mise à disposition Agent de maîtrise	Non existant	48 €
Mise à disposition technicien	55 €	57 €
Mise à disposition de véhicule type camion benne	47 €	49 €
Mise à disposition de véhicule type camion plateau	48 €	50 €
Mise à disposition tractopelle voirie	58 €	60 €
Mise à disposition petit tracteur des espaces verts	38 €	40 €

VOTE	POUR	26
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré

Les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour Extrait conforme

Le Maire,

Pascal POCHAT-BARON



La secrétaire de séance

Maryse BOCHATON



Certifié exécutoire

Télétransmission sous-préfecture le 29/05/26

Publication en ligne le 29/05/26

Pour le Maire et par délégation,

La Directrice Générale des Services

Pascale CHAPUIS

